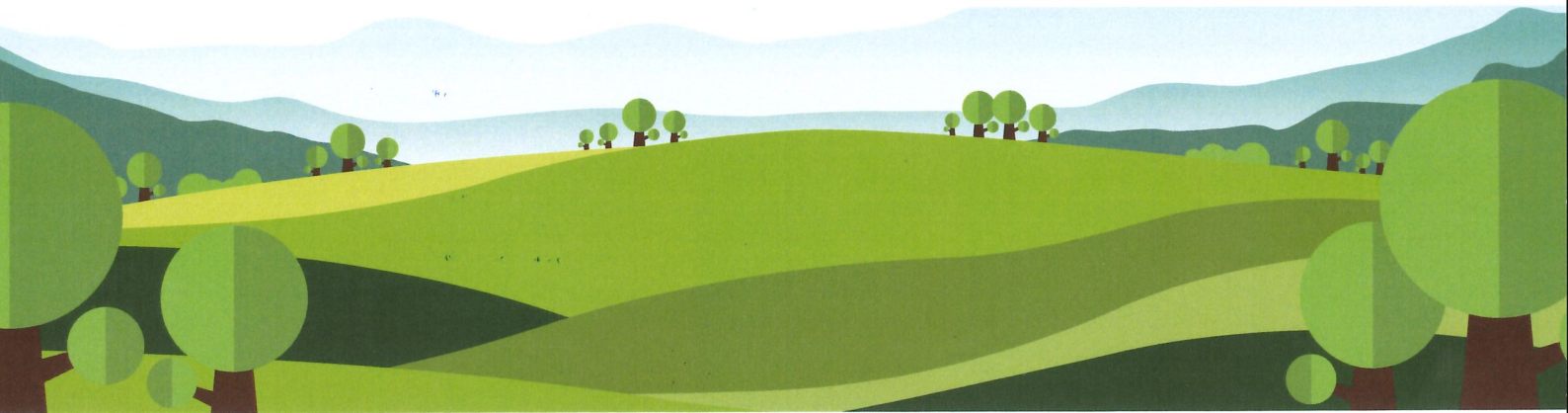


## Ecorecyclage contribue à un bilan positif en faveur de l'environnement

Compte-rendu 2019



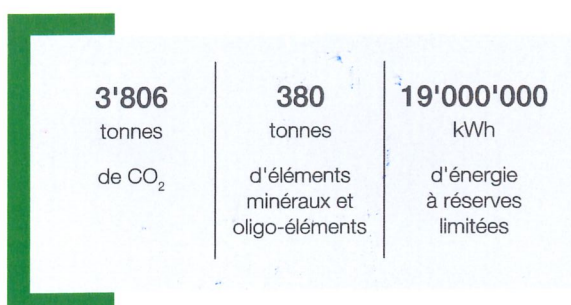
En cette année 2020 particulière, nous avons le plaisir de vous transmettre quelques bonnes nouvelles relatives à nos activités. Par ce biais, nous espérons maintenir votre intérêt et votre envie d'apporter votre contribution à un bilan environnemental positif grâce à la valorisation des déchets organiques récoltés sur votre commune.

Durant l'année écoulée, les communes clientes d'Ecorecyclage ont collecté en moyenne **52 kg de bio-déchets par habitant** avec un maximum de 165 kg pour la plus performante (bassin de population de 290'000 habitants des communes affiliées à notre site).

### Les bio-déchets, une importante source d'énergie

Ces matières organiques que nos clients nous confient sont une importante source d'énergie renouvelable. Elles sont valorisées dans nos installations et transformées en biogaz et en compost.

En 2019, la matière organique livrée chez Ecorecyclage a contribué à **préserver** :



### Amélioration du bilan CO<sub>2</sub>

Chaque kilo de matière organique dans notre installation contribue, d'une manière très significative, à améliorer le bilan CO<sub>2</sub> de la population, résultat qui mérite d'être salué.

1'000 kg de matière organique livrée sur notre site :  
= 523 kWh de biogaz  
= 700 l. d'engrais organique  
= 121 kg de CO<sub>2</sub> épargnés

Ce bilan est particulièrement positif pour l'environnement, grâce à nos installations alliant processus de méthanisation et de compostage.

## Faits marquants de l'année 2019

### Un compost libre de tout germe pathogène

Notre procédé de compostage industriel Compodôme a démontré son innocuité épidémiologique et phytosanitaire dans le cadre d'un audit du processus réussi en tous points.

Il a ainsi reçu **l'accréditation de l'Office vétérinaire fédéral**, faisant de notre installation de compostage la première de ce type à obtenir cet agrément hautement exigeant.

Sur le plan sanitaire, ce procédé de double hygiénisation nous permet de garantir une absence totale de germes pathogènes dans le compost produit par Ecorecyclage, et d'en sécuriser son usage.

### Acquisition d'une machine de tri optique

Une installation de tri optique sur deux lignes a été mise en service, permettant d'identifier puis de séparer les matières indésirables grâce à un procédé de haute technologie. Plastique, aluminium, fer et autres impuretés, sont ainsi extraits du compost. **Une première en Suisse et en Europe !**

Les matières indésirables étant encore fortement présentes dans les tournées vertes issues des ménages, l'acquisition d'une telle installation est une véritable plus-value pour Ecorecyclage et pour l'environnement.

La matière organique récupérée à la sortie du processus est plus propre et constitue une base idéale pour la création d'un compost de qualité qui répond aux normes de l'Office fédéral de l'environnement, fixant le taux d'indésirables à 0,1% sur la matière sèche.

Pour maintenir la qualité du compost sur le long terme, il est cependant essentiel que la population continue de trier les déchets ménagers aussi bien que possible.

### Des travaux importants pour accroître la production de biogaz

L'usine de Lavigny entame sa dernière phase d'aménagements. Les nouvelles installations permettront d'augmenter la capacité de traitement de la matière organique et d'accroître de manière significative la production de biogaz, grâce à la construction d'un nouveau digesteur liquide.



Le site d'Ecorecyclage en 2021

### Venez visiter le site...

Dès que les rassemblements seront à nouveau autorisés, nous nous ferons une joie de vous accueillir pour une visite de nos installations. Vous aurez ainsi l'occasion de découvrir en détail le processus de valorisation des déchets organiques ainsi que les installations en cours de développement.

### ... et contribuez à la production d'énergie renouvelable !

Nous espérons que ce bilan environnemental positif et les garanties de qualité uniques que nous vous proposons vous encourageront à nous confier la matière organique récoltée chez les citoyens de votre commune, vous donnant ainsi l'occasion de participer à la création d'énergie renouvelable locale et d'engrais organique.



Ecorecyclage veille à être à la pointe du progrès afin de répondre aux exigences d'hygiène de ses produits et d'assurer la production d'un compost « label bourgeon » répondant aux normes très strictes de l'Office fédéral de l'environnement.